

Qu'est-ce que c'est ?

- Le COT ENR porté par les territoires ruraux de l'Orléanais en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région Centre-Val de Loire vise à **développer les énergies renouvelables thermiques**.

Quels objectifs ?

- Réduire son empreinte carbone
- Développer l'emploi et les filières économiques locales
- Faire des économies sur son budget de fonctionnement
- Favoriser la transition énergétique du territoire ou de son entreprise

Qui est concerné ?

- Communes - communautés de communes
 - Entreprises - agriculteurs - campings - hôtels - gîtes
 - Bailleurs sociaux - associations - établissements socio-hospitaliers
- Les particuliers ne sont pas éligibles*



Quelles filières ?

Bois énergie - biomasse



Géothermie



Solaire thermique



Réseau de chaleur



De l'idée au projet, quelles étapes ?



S'informer de la faisabilité du projet

Conseils et avis gratuits auprès des professionnels (indiqués au verso).



Concevoir son projet

Etudes subventionnées à 60%, réalisées par un bureau d'études labélisé RGE*

*Reconnu Garant de l'Environnement



Réaliser mes travaux

45% de subvention sur le coût éligible.



Bois énergie / biomasse
chaudière bois plaquette, silos de stockage, génie civil



Géothermie (sur nappe, sur sondes, sur eaux usées) : forage, travaux de voirie, raccordement, terrassement...



Solaire thermique (eau chaude sanitaire, piscines, process industriel) panneaux solaires thermiques...



Réseaux de chaleur associés : travaux de voirie, génie civil,...

Les investissements éligibles

Quelques exemples

- Une commune qui crée un réseau de chaleur pour ses bâtiments publics,
- Un camping installant des capteurs solaires thermiques sur son bloc sanitaire,
- Une entreprise installant une chaudière bois pour son processus de production ou son chauffage,
- Un bailleur social équipant ses logements de capteurs solaires thermiques ou d'un système géothermie, etc...

Pour concrétiser votre projet, des professionnels à votre écoute



Référent ADEME
David MAGNIER
02 38 24 09 12
david.magnier@ademe.fr



Référent bois énergie
Olivier SILBERBERG
02 38 41 80 02 / 06 64 76 63 22
o.silberberg@arbocentre.asso.fr



Référent COT ENR
02 38 46 84 40
petrforetorleans@orange.fr



Référent géothermie
Xavier MOCH
02 38 24 00 05 / 07 70 00 84 24
xavier.moch@afpg.asso.fr

PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne : Place du Grand Cloître - 45150 - Jargeau

Quels territoires sont concernés ?

